

Construction d'un EHPAD à Albert Chenevier (2)

M. Mournet, lors du CLHSCT du 31 mars 2014 dans le point travaux et sur le questionnement du syndicat SUD santé, nous a confirmé la prochaine construction d'un EHPAD sur les terrains de l'hôpital Albert Chenevier.

Il nous a appris que la direction de l'hôpital était à l'initiative de ce projet ce qui nous étonne car le maire de Créteil se dit être l'instigateur de cette implantation...

Une fois de plus, cette décision a été prise sans l'avis des organisations syndicales et sans être passée devant le CTE du groupe hospitalier.

De plus, nous avons du mal à comprendre que nos directions soient initiatrices d'un service de 90 patients atteints de la maladie d'alzheimer et que la gestion de ce service ne soit pas AP-HP. Ceci nous montre le manque d'ambition de nos directions locales et de la direction générale de l'AP-HP.

En effet, notre hôpital est tout à fait qualifié pour accueillir ce type de patients dans le plus grand centre hospitalier d'Europe qu'est l'AP-HP.

Mais la volonté de notre direction générale est de se désengager de tous ses EHPAD (environ 400 lits sur l'AP-HP + les 90 lits de cette nouvelle structure) et de laisser leur gestion à des groupes privés dont la seule prétention est de faire du fric au détriment de la qualité des soins.

A l'heure de la T2A et de la concurrence accrue entre établissements sanitaires, le syndicat SUD santé déplore l'abandon de missions essentielles de service public par nos décideurs tant au niveau de nos hôpitaux que de l'AP-HP et du gouvernement au profit de structures hors AP-HP au lieu de tout faire pour concurrencer le privé sur les activités qui rapportent le plus.

Notre syndicat, si cet EHPAD est public ne s'opposera pas à sa construction par contre s'il s'avérait qu'il soit privé nous mettrions toutes nos forces pour que cette réalisation ne voit pas le jour.

En outre, M. Mournet pour libérer les terrains sur lesquels ce bâtiment doit être construit, a eu l'ingénieuse idée de déplacer la déchèterie sur le parking de la psychiatrie sans aucune concertation préalable avec les personnels. Il faut savoir que les bennes à ordures vont arriver dès 5 heures du matin créant des nuisances sonores qui vont déranger les patients du secteur fermé les Mélèzes. Pour M. Mournet et Mme Cajelot cela n'a aucune importance car eux arrivent à 9 heures et qu'ils n'entendent pas le bruit, dixit les deux intéressés !!

Pour notre syndicat nous trouvons scandaleux de déranger la tranquillité et le sommeil des malades. Les conditions de travail des salariés seront plus difficiles car leurs patients seront encore plus agités et ce dès 5 heures le matin.

Il y a d'autres endroits dans notre hôpital où l'on pourrait réinstaller cette déchèterie. Si les syndicats n'étaient pas mis systématiquement devant le fait accompli, ils pourraient vous donner des pistes de réimplantation bien plus judicieuses (près de bâtiments dans lesquels il n'y a pas d'hospitalisation, comme près du bâtiment Wurtz par exemple).

Sachez également que les riverains du parking de la psychiatrie n'accepteront pas non plus qu'on leur mette une déchèterie sous leurs fenêtres.

SUD santé appelle l'ensemble des salariés à s'informer et à se mobiliser afin de faire échouer ce projet inique qui met à mal les conditions d'hospitalisation des patients, la qualité des soins et augmentera de fait les risques professionnels des soignants.

Créteil, le 9 avril 2014